

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2018 – 20H30

**Membres présents :** Marie-Françoise BUNOUST, Jean-Baptiste CAU, Simone DÉLIOT, Vincent DUMETIER, Évelyne FEIN, Jean-Louis FUMEY, Nicolas GIRARDET, Agnès LAURENT Didier PAINEAU, Ludovic PICOD, Bernard SÉNÉ,

**Membres absents excusés :** Véronique RÉVEILLON, Marie-Françoise GIRARDET qui donne procuration à Nicolas GIRARDET et Sylvie LUCCISANO qui donne procuration à Didier PAINEAU

**Secrétaire de séance :** MF BUNOUST

### ORDRE DU JOUR :

#### Approbation du PV du conseil du 13 mars 2018

- 1- Approbation des comptes de gestion 2017 de la Perception de ST VIT
- 2- Affectation des résultats
- 3- Vote des budgets 2018 : budget communal et budget lotissement
- 4- Vote des 3 taxes
- 5- CAGB - transfert de charges "eau et assainissement"
- 6- Bail du logement 19 place de l'église
- 7- Droit de préemption urbain
- 8- Etude réhabilitation du logement Route de la Saline
- 9- Proposition d'acquisition de la propriété 2 grande Rue
- 10- Questions diverses

Approbation du PV du conseil du 13 mars 2018 par le conseil à l'unanimité

#### 1. Vote des comptes de gestion de la Perception de St Vit

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les comptes de gestion 2017 de la Perception de St Vit qui sont en concordance avec les comptes administratifs 2017

#### 2. Affectation des résultats

##### - budget lotissement

DEFICIT INVESTISSEMENT	D001= 414 243.11
EXCEDENT FONCTIONNEMENT	R002 = 392 178.75

##### - budget communal

Le conseil municipal après avoir entendu le compte administratif 2017 du budget communal constate qu'il présente les résultats suivants :

FONCTIONNEMENT	31/12/2017	INVESTISSEMENT	
Excédent antérieur reporté	1 828.61	Déficit antérieur	118 457.57
RECETTES	475 570.62	DEPENSES	121 889.08
TOTAL Recettes	477 399.23	TOTAL Dépenses	240 346.65
DEPENSES	431 270.29	RECETTES	327 027.55
<b>EXCEDENT 2017</b>	<b>46 128.94</b>	<b>EXCEDENT 2017</b>	<b>86 680.90</b>

DEPENSES Reste à réaliser 121 975 €

Suite à la prise de compétences "assainissement " par la CAGB, il convient de transférer les résultats 2017 du budget assainissement sur le budget communal à savoir :

- un excédent de fonctionnement de 396 44 €
- un excédent d'investissement de 36 028.04 €

## AFFECTATION AU BUDGET COMMUNAL 2018

EXCEDENT INVESTISSEMENT R0001= 122 708.94 (86 680.90+36 028.04 )  
EXCEDENT FONCTIONNEMENT R0002 = 46 525.38 (46128.94+396.44)

### VOTE POUR A L'UNANIMITE

#### 3- Vote des budgets primitifs 2018 pour le budget lotissement et le budget communal

M. Le Maire et le 1er adjoint ont présenté les budgets 2018 par chapitre :

LOTISSEMENT	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	<b>724 178.75</b>	<b>724 178.75</b>
Investissement	<b>525 243.11</b>	<b>525 243.11</b>

COMMUNAL	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	<b>569 518.38</b>	<b>569 518.38</b>
Investissement	<b>331 068.32</b>	<b>331 068.32</b>

#### Vote POUR à l'unanimité pour les 2 budgets

#### 4- Vote des 3 taxes communales

Base d'imposition	2017	2018
Taxe habitation	440 012	448 700
Taxe foncière sur le bâti	281 749	302 800
Taxe foncière sur le non bâti	25 173	26 400

Proposition d'augmenter pour l'année 2017 de 2 % les trois taxes comme suit :

Taxe habitation : 13.90 % → 14.18 %  
Taxe foncière bâti : 21.05 % → 21.47 %  
Taxe foncière non bâti : 22.25 % → 22.70 %

Le conseil vote l'augmentation de 2% par 10 VOIX POUR et 3 VOIX souhaitent le maintien des taux 2017.

#### 5- CAGB - transfert de charges "eau et assainissement"

- **GEMAPI et eaux pluviales**

A l'occasion de la création de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon et du transfert de compétences des communes membres vers l'EPCI, une Commission locale d'évaluation des charges transférées (« CLECT ») a été mise en place.

Cette commission s'est réunie le 29 janvier 2018, avant le Conseil communautaire, en vue d'évaluer les charges liées aux transferts des compétences Eaux Pluviales et GEMAPI (son rapport final est joint en annexe).

Elle a également rectifié les Attributions de Compensation fiscales des communes ayant intégré la CAGB au 01/01/2017 afin d'intégrer les rôles supplémentaires émis par l'administration fiscale.

Le Conseil municipal est invité à approuver les modalités et résultats du calcul des charges transférées au titre de ces transferts ainsi que la régularisation des Attributions de Compensation fiscales des communes concernées.

Le Conseil municipal approuve l'évaluation prévisionnelle des charges liées aux transferts de la compétence Eaux Pluviales et de la compétence GEMAPI.

## **VOTE POUR A L'UNANIMITE**

### **• CAGB - Transfert des résultats du budget assainissement**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, les activités Assainissement et Eau ont fait l'objet d'un transfert à la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon.

Comme la réglementation en vigueur en prévoit la possibilité, il est proposé au Conseil municipal de transférer les résultats tels qu'ils apparaissent au compte administratif 2017 du budget assainissement

## **VOTE POUR A L'UNANIMITE**

### **6- Bail du logement 19 place de l'église**

Le conseil municipal fixe le loyer pour le logement 19 Place de l'église de TYPE F3 à 490 € par mois (quatre cent quatre vingt dix euros ) avec un mois de caution de 490 € demandé à la signature du bail.

Un contrat de bail sera souscrit pour 6 années à compter du 1er avril 2018.

Le conseil municipal autorise le maire à signer le bail correspondant.

## **Vote POUR à l'UNANIMITE**

### **7- Droit de préemption urbain**

Le conseil ne fait pas valoir son droit de préemption urbain sur la propriété AD 18

### **8- Etude réhabilitation du logement Route de la Saline**

Présentation d'une première étude proposée par M. MASSON, architecte pour l'aménagement de 3 logements. Le conseil municipal souhaite étudier différentes propositions et demande la consultation d'autres architectes..

### **9- Proposition d'acquisition de la propriété 2 Grande Rue**

Le conseil refuse la proposition d'achat de la propriété du 2 Grande Rue. **à l'unanimité.**

### **10- Questions diverses**

- Poste à pouvoir pour l'agence postale communale car Lou Roussel ne souhaite pas renouveler son CDD.

- bilan bibliothèque : 6559 livres et 400 de la médiathèque sont proposées avec 63 livres achetés sur le budget alloué.

1385 prêts sont recensés en 2017

**Séance levée à 22h40**